



titre de séjour / travailler en France

Par **eli1106**, le **05/12/2011** à **16:54**

Bonjour,

Je suis de nationalité Biélorusse. J'ai un titre de séjour de Lettonie (renouvelé depuis 2 années). Je viens d'arriver dans la région nantaise. Je voudrais travailler. Est-ce que j'en ai le droit? Je voudrais obtenir un titre de séjour français me donnant le droit de vivre et travailler en France. Comment dois-je procéder? Merci de me renseigner.

Par **miyako**, le **05/12/2011** à **17:37**

bonsoir,

votre titre de séjour de Lettonie ne vous permet pas de travailler en France. Seule une demande de carte de séjour en France dans le cadre "compétence et talent" peut vous autoriser à travailler en France. Comme il n'y a pas d'accord bilatéraux entre la France et la Biélorussie, ce sera très difficile à obtenir, sauf si vous êtes hautement qualifié et qu'une entreprise française se porte garante par un contrat de travail à temps plein. Les démarches demandent plusieurs mois et il faut une lettre de motivation détaillée.

Amicalement vôtre

suji Kenzo